

Echo de l'Univers

Journal

De Littérature, Sciences et Arts, et de Commerce



Par une Société de Gens de lettres ;

CE JOURNAL PARAITRA le matin, les

}	Mardi,	}	3 mois,	7 fr.
	Vendredi,		6 mois,	13 fr.
	Dimanche,		un an,	24 fr.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LE PREMIER N.° PARAITRA LE 5 FÉVRIER 1826.

Prospectus.

Les divers journaux semi-quotidiens, que notre ville a vu naître, ont horcé le cercle de leurs travaux aux événemens et aux faits de la localité. La seconde cité du Royaume tient cependant à toutes les autres ; elle appartient à l'Europe entière ; et, vue sous ce rapport, la tâche d'un Journaliste lyonnais doit embrasser tous les intérêts généraux qui se rattachent à l'industrie et à l'existence de l'antique Lugdunum. Un journal qui présenterait un extrait sommaire de tous les faits utiles que fournissent les journaux de la Capitale, des provinces et même de l'étranger, et qui saurait y joindre les objets particuliers à la ville où il est publié, remplirait un vœu réel, et subsisterait toujours, à Lyon, malgré le nombre de feuilles qui se disputent l'attention du public. C'est le but qu'a voulu atteindre une société de gens de lettres, en publiant un journal ayant pour titre : *L'Echo de l'Univers*.

Piquans sans scandale, et gais sans licence, les rédacteurs sauront respecter les bonnes mœurs, la morale publique et la religion. Leurs principes seront toujours avoués par les partisans de la monarchie et des saines doctrines. Etrangers à toutes coteries littéraires et autres, ils sauront allier l'indépendance la plus absolue au plus vif amour du bien public. L'intérêt général les guidera seul, dans la critique qu'ils seront parfois obligés de faire des actes de l'administration.

La devise de *l'Echo de l'Univers* sera dans ces mots : Respect aux lois, justice à tous, guerre aux abus. L'impartialité la plus complète présidera à la rédaction de cette feuille périodique ; on n'y descendra jamais dans l'arène des personnalités, et les rédacteurs déclarent d'avance qu'ils ne répondront à aucune invective ou imputation qui atteindrait leurs personnes. Ils savent que le public prend peu d'intérêt aux

guerres intestines des journaux, et ils ne défendront, contre leurs concurrens, que les principes qu'ils seront dans le cas d'émettre.

Les matières que traitera ce journal, seront ainsi divisées :

1° Les nouvelles et événemens de la ville de Lyon et de la Banlieue ;

2° Les causes soumises aux tribunaux de cette ville ;

3° Sous le titre d'*Album Lyonnais*, les petites anecdotes, bruits de ville, nouvelles des théâtres, etc ;

4° Sous le titre de *Chronique générale*, le récit des principaux événemens et découvertes de toutes les parties du monde, extraits soit de la correspondance particulière des rédacteurs, soit des feuilles nationales ou étrangères, qu'ils auront soin d'indiquer, pour faire connaître les sources où ils puisent ;

5° La notice sommaire des principaux procès, civils ou criminels de Paris et

des départemens, et même des pays étrangers ;

6° Sous le titre de *Variétés*, les traits, anecdotes, bons mots, et enfin les articles les plus saillans des feuilles littéraires de Paris, dont on présentera un extrait qui pourra donner une idée de ces journaux et tenir lieu de leur lecture aux abonnés de *l'Echo de l'Univers* ;

7° Les modes de Paris ;

8° Le tableau fidèle des opérations de commerce des diverses places de la France et de l'étranger, les prix des différentes denrées, entr'autres ceux des vins et des blés ; et enfin non-seulement le cours de la Bourse de Paris, apporté le jour même où *l'Echo* paraîtra, par les feuilles de la capitale ; mais encore celui que ces feuilles donneront le lendemain.

N. B. Ce cours ne sera point la copie

de *l'Etoile*. Ce journal, étant mis sous presse avant 3 heures, ne peut présenter le résultat des opérations les plus importantes qui ont toujours lieu plus tard, et dès-lors ce cours est nécessairement inexact et incomplet.

Chaque N.° sera composé de 4 pages, conformes pour le format, les caractères et le papier, au présent prospectus. L'impression en sera soignée.

On s'abonne à LYON, chez : { THÉODORE PITRAT, Imprimeur du Journal, rue du Pérat ;
Veuve BARREAU, rue Saint-Dominique ;
LUSY, Libraire, rue Lafont, N.° 20 ;

Et dans les Départemens, chez tous les Directeurs de Poste.